

Depuis la saison dernière et la mise en place par la Fédération du Pacte #TousEngagés, la Ligue des Pays-de-la-Loire teste un dispositif pour augmenter l'effectif d'arbitres majeurs dans la région.

Ce dispositif permet aux stagiaires arbitres majeurs d'être associés à une équipe senior de Régionale-2, Régionale-3, Pré-Régionale, ou une équipe de U20 Régionale. Si un stagiaire associé à une de ces équipes valide son examen et réalise 10 rencontres officielles avant le 31 mars, alors l'équipe bénéficie d'un ou deux points (selon le nombre de phases) au classement de la dernière phase.

Le Bureau de la Ligue des Pays-de-la-Loire vient de valider l'ensemble des stagiaires.

Pour information, sur notre territoire au niveau départemental, les équipes suivantes pourront bénéficier d'un point lors de la seconde phase si le stagiaire associé valide toutes les conditions :

- Pré-Régionale Féminine :
Aucune équipe
- Pré-Régionale Masculine :
* Brissac Aubance Basket

Ce test a été accordé à la Ligue Régionale par la Fédération pour une période de deux ans. Nous ne savons pas encore si ce dispositif sera reconduit.

Sachez que si ce dispositif est reconduit et que vous souhaitez y participer, il faudra communiquer à la Ligue le nom des stagiaires à la fin de la saison.

Pensez donc dès maintenant à rechercher dans votre club des personnes qui seraient intéressées pour participer à ce dispositif.